

Société de musique des universités canadiennes
Congrès annuel 2009
Université Carleton
School for Studies in Art and Culture — Music
28 au 31 mai 2009

Concours de composition : appel d'œuvres

La Société de musique des universités canadiennes (SMUC) est heureuse d'annoncer un appel d'œuvres en prévision de son Congrès annuel qui se tiendra du 28 au 31 mai 2009 à l'Université Carleton. Toutes les soumissions sont bienvenues et seront susceptibles de figurer au programme du concert des lauréats. De plus, la SMUC et la Faculty of Arts and Social Sciences de l'Université Carleton remettront conjointement un prix de 1 000 \$ pour la meilleure œuvre soumise par un étudiant inscrit à l'un des établissements membres de la SMUC au moment de la soumission. Les compositeurs doivent être citoyens canadiens, résidents permanents ou affiliés à un établissement membre de la SMUC. Les œuvres primées seront inscrites au programme d'un concert qui sera donné par la mezzo-soprano Julie Nesrallah et le Ottawa New Music Ensemble, sous la direction de Michael Spassov. Le concert aura lieu au Kailash Mital Theatre (Université Carleton) le 29 mai 2009 à 19 h 30.

Les œuvres soumises doivent être conformes aux exigences suivantes :

1. La durée totale de l'œuvre (en un ou plusieurs mouvements) doit être comprise entre quatre et huit minutes.
2. L'œuvre doit être destinée à une mezzo-soprano accompagnée de deux membres ou plus d'un ensemble de chambre à la *Pierrot lunaire* : flûte (aussi piccolo, si on le souhaite), clarinette (aussi clarinette basse, si on le souhaite), violon (aussi alto, si on le souhaite), violoncelle et piano.
3. Les textes mis en musique peuvent être en français, en anglais, en italien, en espagnol, en allemand ou en latin.

Modalités de soumission :

1. Un compositeur peut soumettre un maximum de deux œuvres.
2. Aucune indication ne doit figurer sur la partition concernant le nom du compositeur et le ou les établissements auxquels il est affilié. La lettre d'accompagnement doit quant à elle comprendre le nom du compositeur, le nom de l'établissement auquel il est affilié (le cas échéant), un numéro de téléphone, une adresse postale et une adresse électronique, ainsi que le titre de l'œuvre, son instrumentation et sa durée.
3. La partition doit être soumise en quatre (4) exemplaires; quatre (4) exemplaires d'un enregistrement audio (ou MIDI) sur CD peuvent l'accompagner, si disponibles. L'envoi peut également comprendre des fichiers PDF de la partition et des fichiers MP3.
4. L'œuvre doit être envoyée au plus tard **le vendredi 16 janvier 2009**, le cachet de la poste en faisant foi. Aucune œuvre ne sera acceptée après cette date; les partitions (et les parties) illisibles seront refusées.
5. Les compositeurs dont les œuvres seront primées doivent être membres en règle de la SMUC (et inscrits au congrès) au moment du concert. Un formulaire d'adhésion est disponible sur le site Web de la SMUC (<http://www.cums-smuc.ca>) ou à son secrétariat : Becker & Associates, 10 avenue Morrow, bureau 202, Toronto (Ontario), 416-483-7282 (téléphone), 416-489-1713 (télécopieur) ou adhesion@cums-smuc.ca.

Les soumissions non conformes à ces exigences seront refusées. Les candidats qui souhaitent récupérer les documents envoyés doivent fournir une enveloppe-réponse suffisamment affranchie portant leur adresse.

Veillez faire parvenir votre dossier à :

James Wright
Président du Comité de programme SMUC 2009
School for Studies in Art and Culture: Music
Loeb Tower A, bureau A939
Université Carleton
1125, promenade du Colonel By
Ottawa (Ontario) K1S 5B6 Canada

James.Wright@carleton.ca

Téléphone : 613-520-2600, poste 3734

Télécopieur : 613-520-3905

Procédures de sélection :

Le jury sélectionnera deux œuvres (un premier prix et une mention honorable) qui seront inscrites au programme du concert du 29 mai 2009. Ce jury sera constitué des personnes suivantes : Steven Gellman (Université d'Ottawa), Julie Nesrallah (CBC), Michael Spassov (Ottawa New Music Ensemble), Jesse Stewart (Université Carleton) et James Wright (Université Carleton).

Le nom des gagnants sera dévoilé au plus tard **le 16 mars 2009**. Les gagnants devront fournir des parties instrumentales lisibles au plus tard **le 17 avril 2009**.